



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **OUVERTURE DE L'ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE**

Lundi 3 janvier 2022

Le 26 mai 2021, le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a annoncé 12 engagements à l'issue du Grenelle de l'éducation, structurés en trois axes de changement :

- Personnalisation;
- Esprit d'équipe ;
- Amélioration du service public de l'Éducation nationale.

Le troisième engagement vise à « permettre à chacun d'être acteur de son propre parcours professionnel » et le dixième engagement, « Gérer les ressources humaines au plus près des territoires », a conduit à la conception d'une feuille de route RH dans l'académie, dans laquelle la formation joue un rôle de premier plan, en tant que principal levier d'accompagnement de proximité pour l'ensemble des personnels.

C'est dans ce contexte que prend place l'École académique de la formation continue de Reims, qui ouvre ses portes le lundi 3 janvier 2022.

Ses ambitions et ses enjeux s'inscrivent dans le processus de structuration d'une offre de formation continue plus lisible, plus accessible, plus cohérente, plus valorisante et mieux reconnue dans la carrière.

Son objectif, dans le cadre du projet académique, est de répondre aux besoins des personnels de l'académie en termes de développement des compétences et d'épanouissement professionnel. Il s'agira de les accompagner en tant qu'acteurs de leur parcours de formation, tout au long de leur vie professionnelle.

L'EAFC sera implantée physiquement sur tout le territoire académique. Sa gouvernance et son pilotage s'exerceront dans l'enceinte du rectorat de Reims. Elle disposera également de lieux de formation labellisés « EAFC », sur les sites INSPE et dans les ateliers Canopé, ainsi que dans des établissements et des circonscriptions dans chaque département.

Isabelle Quilbé Da Silva

Directrice de la communication – Cabinet du recteur

Tél: 03 26 05 69 82 | Port 06 73 51 32 65

Mél : relation-presse@ac-reims.fr